

Groupe d'Expertise Pluraliste



Elargissement des travaux du GEP sites miniers d'uranium en Limousin

Mars 2007



ELARGISSEMENT DES TRAVAUX DU GEP

- ❑ GT2 : Impacts environnemental et sanitaire
 - Impact environnemental : screening
 - Impact sanitaire : réflexion méthodologique
 - Veille sanitaire : recensement des outils

- ❑ GT3 : Cadre réglementaire et long terme
 - Qualification juridique des matières et des sites
 - Surveillance et long terme : doctrine, aléas

Des questions nouvelles : réflexion sur le cadre et la méthodologie

Ni résultats immédiats ni recommandations du GEP à ce stade



GT2 - CONTEXTE ET REFLEXION

- ❑ **Pas de situation d'alerte sanitaire**
 - ❑ **Etat de « naturel renforcé »**
 - pas de radioactivité artificielle ajoutée
 - mais des dispersions / concentrations dans un environnement naturel
- => Problématique : mesure et signification de l'impact ajouté**
- ❑ **Observations de phénomènes susceptibles d'avoir un impact**
 - exemple des sédiments
 - ❑ **Distinction entre questions d'impact sanitaire et environnemental**
 - ❑ **Réflexion sur la prise en compte du risque chimique**
- => Besoin global de meilleure caractérisation des impacts potentiels**



GT2 - THEMES ET TRAVAUX

	Impact environnemental		Impact sanitaire		Surveillance sanitaire
	<p>↓</p> <p>Evaluation du risque environnemental associé aux radionucléides</p>	<p>↓</p> <p>Evaluation du risque environnemental associé aux substances chimiques</p>	<p>↓</p> <p>Evaluation du risque sanitaire associé aux radionucléides</p>	<p>↓</p> <p>Evaluation du risque sanitaire associé aux substances chimiques</p>	
Exploitant	BDE Complément : Etude SENES		BDE		
Tierce-expertise	En cours Expertise globale Rapport IRSN → Recommandations		En cours REX des expertises précédentes (uniquement pour le radiologique)		
GEP (GT2)	<p>Etape de screening en cours (avec l'IRSN)</p> <p>Etat des lieux : Natura 2000, Directive Cadre eau, OSPAR, travaux européens ...</p>	Etape en cours (avec l'INERIS)	<p>En attente des résultats de la tierce expertise</p> <p>Réflexions méthodologique et choix de l'indicateur de risque (dose efficace, évaluation de risque ...)</p>		<p>Point sur les études qui pourraient être menées par l'InVS à la demande du GEP</p>



GT2 - IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ❑ **Question : La gestion des sites présente-t-elle un risque d'impact environnemental et peut-on le caractériser ?**
- ❑ **Dans le BDE**
 - Raisonnement basé sur les seuils réglementaires d'impact sanitaire
 - Relevé de mesures mais pas de discussion sur l'impact environnemental
- ❑ **Complément : étude SENES**
 - Contentieux / examen des impacts potentiels des sédiments marqués
 - Etude "Impact radiologique sur la faune piscicole du lac de Saint Pardoux", cabinet SENES, juin 2005 —> spécifique et limité
- ❑ **Etude complémentaire : "screening"**
 - En lien avec les recommandations de la tierce-expertise, proposition d'approfondissement par une étape de balayage du risque environnemental
 - Calcul majorant d'un indice de risque pour chaque milieu de l'écosystème et chaque radionucléide / polluant chimique constituant le terme source
 - Conclut à la nécessité ou non d'une évaluation plus détaillée
 - En cours : résultats attendus fin mars 2007



GT2 - IMPACT SANITAIRE

- ❑ **Question : La gestion des sites présente-t-elle un risque d'impact sanitaire et peut-on le caractériser ?**
- ❑ **Dans le BDE :** Application méthodologie IRSN 2001
Groupes de référence / Scénarios d'exposition
Mesures dans l'environnement / Calculs de dose efficace ajoutée
- ❑ **Retour d'expérience IRSN : analyse critique**
 - Méthodologie fondée sur des mesures (sans modélisation) :
quantité, qualité, représentativité des mesures dans l'espace et le temps
 - Estimation de l'impact actuel des sites :
problème du long terme, évolution du terme source, situations altérées
- ❑ **Conformité réglementaire ≠ caractérisation des impacts**
- ❑ **Proposition : étude de faisabilité d'une évaluation plus poussée**
 - Pertinence et qualification d'un travail approfondi de modélisation
(cartographie de la contamination, étude fine des modes de vie...)
 - Nécessité de mener l'évaluation sur le radiologique et le chimique
 - En attente des résultats de l'analyse critique du BDE



GT2 - SURVEILLANCE SANITAIRE

- ❑ **Question : Un risque sanitaire (radiologique ou chimique) pourrait-il être mis en évidence s'il était suspecté ?**
- ❑ **Bilan des outils existants en terme de veille sanitaire (données disponibles par rapport aux risques attendus)**
- ❑ **Risques radiologiques**
 - En priorité cancers (poumon) et leucémies
 - Recensement registres généraux et spécifiques des cancers
 - En Limousin : registre général des cancers de l'adulte opérationnel depuis 1998, en cours de qualification
- ❑ **Risques chimiques**
 - En priorité pathologies rénales
 - Registre national REIN (réseau épidémiologie et information en néphrologie)
 - Limousin intégré à REIN depuis 2002
- ❑ **Evaluation future de la pertinence de ces outils :**
 - En attente des résultats d'évaluation d'impact sanitaire



GT3 - PERIMETRE ET APPROCHE

- ❑ **Développement de réflexions sur le cadre réglementaire et la surveillance à long terme à partir d'une expertise technique**
- ❑ **Analyse des rapports publics sur ces problématiques**
 - Rapports Commission Desgraupes, OPECST, Barthélémy-Combes, Conseil supérieur d'hygiène publique de France, Doctrine DPPR
 - Identification des questionnements sur le cadre à long terme de la gestion des sites miniers d'uranium en France
- ❑ **Prise en compte du contexte contentieux**
 - Enseignements à retenir des procédures closes
- ❑ **Contribution à une réflexion globale sur l'après-mines**
 - Concertation nationale "déchets nucléaires"
Loi juillet 2006 : plan national de surveillance long terme / résidus miniers
 - Concertation nationale "après-mines"
Annonce septembre 2006 de nouveaux dispositifs de concertation



GT3 - THEMES ET PRIORITES

❑ **Thèmes de travail :**

Préoccupations de nature « organisationnelle »

1. Qualification juridique (nature juridique des matières, des sites)
2. Responsabilité et mémoire des sites
3. Financement de long terme
4. Contrôle, expertise et implication des parties prenantes

Préoccupations de nature « opérationnelle »

5. Aléas, malveillance, horizons temporels
6. Dispositifs actifs / passifs de surveillance
7. Maîtrise et surveillance des impacts sanitaires
8. Maîtrise et surveillance des impacts environnementaux

❑ **Priorités :**

- Qualification juridique des matières et des sites
- Doctrine de la surveillance à long terme : horizons, dispositifs, aléas...



GT3 - QUALIFICATION JURIDIQUE

❑ Approche :

- Entretiens successifs avec des juristes spécialistes du dossier, y compris impliqués dans le contentieux entre Areva et les associations

❑ Questions abordées :

- Qualification juridique des matières (déchets ou non, dangereux ou non, radioactifs / chimiques...)
- Notion de pollution de l'environnement et de protection de l'environnement
- Logique de limitation des rejets (seuils) versus réduction des transferts à l'environnement (impacts)
- Croisement des polices sectorielles (Code minier, régime ICPE, régime INB) avec les polices transversales (santé publique, déchets, eau)
- Encadrement de la surveillance, inclus l'accès à l'information et la participation des parties prenantes

=> Pas des questions de droit en soi mais sur l'application des mesures réglementaires les plus appropriées



GT3 - DOCTRINE ET SURVEILLANCE

❑ Approche :

- Examen de la doctrine DPPR / IRSN
- Examen de situations étrangères :
Allemagne (mars 2007), Espagne (prévu juin 2007)
- Examen des doctrines d'autres secteurs

❑ Questions ouvertes :

- Notion de surveillance :
Surveillance d'étude vs surveillance opérationnelle
Passage d'une surveillance active à passive :
quand et dans quelles conditions ? Exemple : Bellezane
Quels rôles pour les acteurs : exploitant, administrations, CLIS ?
- Limites de la doctrine :
Impact radiologique mais pas chimique
Questions de la perte de mémoire (archivage, signalisation)
Application de la doctrine depuis 1999 : retour d'expérience ?
Impact sur la doctrine de l'évolution du droit / de l'international
- Implication des acteurs locaux dans un projet de territoire



GT3 - PROCHAINES ETAPES

❑ **Réflexion juridique**

- Synthèse des entretiens de juristes : avril 2007
- Examen des questions ouvertes / discussion sur les suites à donner

❑ **Doctrine : axes de réflexion / apports potentiels**

- Révision de la doctrine DPPR :
Au vu de l'évolution des connaissances et du cadre réglementaire, réflexions sur les éventuelles améliorations de la doctrine en soi
- Traduction dans la réglementation :
Discussion sur une traduction plus explicite de la doctrine dans les textes réglementaires et sa forme
Exemple : arrêté « type » pour la rubrique 1735 des ICPE
- Mise en œuvre site par site :
Interaction avec les études menées par AREVA sur ses sites dans le cadre de l'échéance 2008 fixée par la loi

❑ **Autres sujets : travail à suivre**